

Le Prémontexte

VOLUME 73
DECEMBRE 2018



DANS CE JOURNAL ...

Mot de la mairesse	Page 2
Alertes municipales	Page 3
Informations municipales	Page 4
Prêt de raquettes et colportage	Page 5
Monoxyde de carbone	Page 6
Bibliothèque municipale	Page 7
Age d'Or	Page 8

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu
lundi, le 14 janvier 2019 à 19h.

Prémontoises et prémontois ,

Encore une fois, une autre année bien remplie tire à sa fin!
 Au nom des membres de votre conseil municipal, des employés et en mon nom personnel, je formule pour vous le souhait suivant:

Que la période des Fêtes soit remplie de Joie et d'Amour.
 Ayez du plaisir avec vos parents et amis autour d'une bonne table, riez et fêtez de bon cœur mais soyez prudents en toute chose.

Que la Santé vous accompagne tout au long de la prochaine année!

Joyeux Noël et Bonne Année 2019

Barbara Paillé, mairesse



La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont vous présente un nouvel outil de communication permettant aux citoyens de recevoir une panoplie d'informations qui concerne la municipalité.

Il s'agit d'un service d'appels automatisés. Nous pourrions donc joindre les citoyens concernés si nous avons un avis d'ébullition d'eau ou une fermeture de rue ou une activité etc.

Ces messages d'urgence vous seront acheminés soit par :

- SMS (messagerie texte);
- Courriel;
- Appel automatisé

Il faut donc que chaque citoyen s'assure d'être inscrit dans notre base de données. *Vous pouvez vous inscrire en allant sur le site internet de la municipalité, en téléphonant à Isabelle Plante au 819-268-5526 poste 2600 ou en nous retournant le coupon.*

Formulaire d'inscription

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de messagerie texte : _____

Adresse courriel : _____

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé à partir du 20 décembre 16h pour les vacances de Noël. Nous serons de retour le lundi 7 janvier 2019 dès 9h.



Nous vous souhaitons un beau temps des fêtes!

Message en rapport à la collecte d'ordures :



Si vous peignez un bac bleu de récupération en noir, il ne doit ABSOLUMENT pas avoir du bleu qui apparaît sur la poubelle. Votre bac NE sera PAS ramassé s'il y en a.

Les bacs noirs sont en vente dans les quincailleries.

La municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont met à la disposition des citoyens des paires de raquettes. Vous pouvez les emprunter en contactant Doris Jetté au 819-691-5086 ou Georges Lysight 819-268-5516. C'est entièrement gratuit!!



Le colportage est interdit dans la municipalité à moins de détenir un permis émis et signé par le directeur général. Si vous avez des doutes sur une personne, vous pouvez lui demander son permis ou téléphoner au bureau municipal au 819-268-5526 pour vérifier. La municipalité ne mandate jamais une personne à passer dans vos résidences soit pour des assurances ou des extincteurs, à l'exception de l'évaluateur de la MRC.

N'ayez pas peur de demander des preuves d'identité!

Chaque année, le monoxyde de carbone, aussi appelé CO, est responsable de plusieurs intoxications au Québec. C'est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires. Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et même entraîner la mort.

Le monoxyde de carbone se dégage lorsque des appareils et des véhicules brûlent un combustible comme le propane, le bois, le mazout, etc.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler.

En cas de panne de courant :

Ne vous chauffez jamais avec des appareils fonctionnant au gaz comme une cuisinière, une chaufferette d'appoint, une chaufferette de camping ou un barbecue.

En cas de panne prolongée par temps froid, vérifiez si votre municipalité a prévu des lieux d'hébergement où vous pourriez aller pour assurer votre sécurité.

Si vous utilisez une génératrice, installez-la :

- à l'extérieur de votre maison ou de votre garage, que celui-ci soit intégré à votre maison ou situé à côté; le plus loin possible des portes et des fenêtres.

Horaire des Fêtes de votre bibliothèque

19 décembre 18h30 à 20h : Dernier soir avant le congé des Fêtes

Faites vos réserves! Tous les livres à 100% de rabais!



26 décembre et 2 janvier : Fermée

9 janvier 18h30 à 20h : retour à l'horaire régulier.

Suivez-nous sur **Facebook** @biblioSteAngeledePremont



La municipalité est aussi sur internet!

Site internet : sainte-angele-de-premont.ca

Facebook : @steangeledepromont

Le conseil de la FADOQ de Sainte-Angèle-de-Prémont désire remercier les membres et les non-membres pour leurs participations aux activités et aux soupers.

Passez une joyeux temps des fêtes!

Au plaisir de se revoir en 2019.

Les activités reprendront le lundi 7 janvier pour la Viactive. Venez bouger avec nous!

Louis Grenier, président

